

L'Association Fraternité Universelle (AFU) a 30 ans

L'AFU est née en 1988 de l'amitié entre quelques familles françaises et le Frère Francklin: une amitié indéfectible qui se perpétue jusqu'à ce jour entre les enfants des fondateurs de l'AFU en France et la Fraternité de l'Incarnation créée par Francklin en Haïti.

Notre complicité avec Francklin et la confiance qui nous unit a permis de développer considérablement la région de Pandiassou, en particulier d'y nourrir, soigner et éduquer des milliers d'enfants, d'y former des milliers de paysans et d'apporter un soutien financier et spirituel aux populations rurales et de Petite Place Cazeau (Port-au-Prince)

En 2017, les projets de la Fraternité progressent, comme l'ont constaté Jean-Yves Clavreul, le chef d'entreprise Pierre Piveteau et Nicolas Albanel, qui a enseigné l'informatique aux étudiants du campus agricole pendant 2 mois.

Francklin évoque une année 2017 «fructueuse et florissante», même si elle fut chargée d'embûches.



Le Frère Francklin Armand et la Fraternité de l'Incarnation

Francklin Armand est un homme courageux, déterminé, visionnaire et charismatique, qui sait mobiliser les énergies vers un objectif commun. Ce religieux, dans la lignée de Charles de Foucauld, s'est mis humblement à l'écoute des paysans. Puis, avec eux mais sans se substituer à eux, il a fait émerger des projets de développement. Son action a transformé la vie de milliers de familles et permis de développer des zones rurales comme celle du Plateau Central et de Saint Acre. Il est parvenu à faire naître et grandir des programmes de développement viables fondés sur les ressources économiques et humaines locales.



Haïti

11.4 millions d'habitants. 60 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. 60% d'analphabètes.

Le président, Jovenel Moïse et son premier ministre, Guy Lafontant, à la tête de l'Etat depuis mars 2017, ont connu peu de résultats à ce jour. En 2017, la croissance économique s'est tassée à 1 %. Les dépenses publiques ont augmenté pour faire face aux besoins de reconstruction après le passage de l'ouragan Matthew en octobre 2016. 175 000 victimes de l'ouragan sont encore à reloger.

La MINUSTAH a laissé place en octobre à une nouvelle mission de maintien de la paix moins importante, la MINUJUSTH (United Nations Mission for Justice Support in Haïti). L'accès à l'eau et à l'hygiène demeure limité.

L'insécurité alimentaire concerne encore un tiers de la population du fait notamment de la sécheresse qui affecte une grande partie du pays.

Le choléra, qui a tué 9 500 personnes et contaminé 800 000 autres depuis 2010, recule enfin grâce à la vaccination de 800 000 Haïtiens en 2017.

PRIORITES DE L'AFU EN 2017

- 1 – le fonctionnement du campus agricole du Plateau Central à Pandiassou
- 2 – nourrir et former les populations défavorisées

Le campus agricole de Pandiassou

Le campus est achevé à 99%. Le terrain est clôturé, les terres cultivées. Les salles de cours, réfectoire, cuisine, dortoirs et sanitaires sont meublés et habités. 3 puits de 25 m de profondeur les alimentent. Le campus est raccordé au réseau électrique de la ville de Hinche. Ce réseau ne fonctionnant pas en permanence est relayé par des batteries et des groupes électrogènes. Des panneaux solaires sur le toit d'un des bâtiments sont à l'étude pour compléter l'alimentation électrique.

Le centre entrepreneurial agricole créé il y a plus de 10 ans fait maintenant partie intégrante du campus.

Les étudiants y apprennent les cultures maraîchères, la plantation de bananiers, le reboisement, la pisciculture, l'apiculture, l'élevage, la boucherie-charcuterie. Des agronomes étrangers bénévoles contribuent régulièrement à donner un enseignement adapté aux réalités locales.

La pépinière est en service et parmi les plantules produites cette année, plus de 3000 pieds ont été envoyés aux Fraternités de Jérémie qui ont souffert de l'ouragan Matthew.

Les étudiants ont aménagé un lac collinaire pour l'irrigation et vendent leur production à la coopérative locale, couvrant ainsi une partie de leurs frais de nourriture. **La recette, de 6 400€ en 2017, ne permet pas encore l'autosuffisance.**



Le coût de fonctionnement du campus est important : près de 200 000€ en 2017, dont près d'un tiers pour les salaires des professeurs. Celui-ci ne peut pas encore être assuré par le prix de la scolarité que Francklin veut maintenir faible. En 2017, la contribution de l'AFU a été de 57 700€, en particulier grâce à LVMH et Saint Gobain.

En 2017, faute de moyens financiers suffisants, la Fraternité a dû limiter à 64 le nombre d'étudiants accueillis sur le campus. **L'AFU cherche activement le moyen de pérenniser ce campus, outil indispensable du développement du pays**



Les centres de nutrition

14 centres de nutrition, gérés par les Petites Sœurs, ont accueilli 915 enfants et 436 parents en 2017.

La malnutrition est toujours un problème majeur de santé publique.

La création de cantines populaires, en lieu et place des centres de nutrition, demeure une idée de Francklin. Toutefois, faute de moyens pour développer cet ambitieux projet, il maintient les centres de nutrition pour les plus jeunes qui sont les plus vulnérables.

Actuellement, les enfants y reçoivent 2 repas par jour, 4 jours par semaine, ainsi que les premiers soins et les vaccins. Au centre de Salmory (Plateau Central), Nicolas Albanel a pu constater, lors de sa mission en Haïti d'octobre à décembre 2017, l'attente des enfants et de leurs parents, ainsi que le dévouement des responsables.

Pour la 3ème année, les récoltes de moringa autour des centres de nutrition améliorent la qualité nutritionnelle des repas. Le développement des potagers adossés aux centres permet de diminuer le coût de l'alimentation et de nourrir plus de monde.

Le coût de fonctionnement des centres de nutrition revient à près de 130 000€ pour 2017 (1/3 pour l'alimentation, 1/3 pour les salaires des monitrices qui animent les centres, le reste pour assurer le suivi médical des enfants).

Rien ne serait possible sans le soutien fidèle de la Fondation Cécile Barbier de La Serre qui permet à l'AFU de soutenir 75% du fonctionnement des centres.



3 000 enfants scolarisés

1 847 enfants fréquentent les 5 écoles primaires créées et gérées par la Fraternité. La participation annuelle qui leur est demandée est de 20€. Plus d'un tiers des élèves ne peuvent pas les payer !

1 200 élèves fréquentent les 3 établissements secondaires, dont le lycée d'études techniques de Pandiassou dont la Fraternité a repris la gestion en 2017.

Le coût des écoles est lourd pour la Fraternité : les salaires versés dans les écoles pèsent plus de 85 000€ et l'AFU n'a pu envoyer que 18 500 € en 2017. Mais « ouvrir une école, c'est fermer une prison ; un pays comprenant 60% d'analphabètes limite sa possibilité de décollage économique et social », explique le Frère Francklin.

Les écoles de la Fraternité sont essentielles dans ce pays où la qualité de l'éducation s'est dégradée et où 500 000 enfants ne sont pas scolarisés.

103 jeunes lycéennes ont suivi des formations en alternance de cosmétologie, broderie et cuisine-pâtisserie pour un coût global de de 3 500€.

Formation des PFI et PSI

L'AFU contribue également à former les Petits Frères et Petites Sœurs, qui viennent souvent de milieu modeste, ainsi en agronomie, technique de transformation des produits agricoles et sciences juridiques en 2017.



AFFECTATION DES DEPENSES 2017

Bourses pour études des PSI/PFI	3 200 €
Centres de nutrition	95 500 €
Fonctionnement des écoles	18 500 €
Formation agricole	57 500 €
TOTAL DES DONS ENVOYES	174 700 €

Comité de soutien

Emmanuel Altmayer
Jean-Louis Beffa

Michel David-Weill
Roger Fauroux

René et Françoise de La Serre
Luc Meeschaert

Marie-Catherine Mingasson
Yves Oltramare

Bureau

Présidente :
Isabelle Barnier

Vice-président :
Baudouin Albanel

Secrétaire générale :
Aude Langlois-Meurinne
Charquet

Trésorier :
Olivier Guinard

Secrétariat :
Marion
Ferrand

Site internet :
Renaud
de la Baume
Nicolas Albanel

Chargés de projets

Frédérique Janssen
Pierre Vollaire

Yolaine de Linarès
Jacques de Champchesnel

Christiane Houzé
Bastien Guelton

Sébastien
Mosneron-Dupin

En 2017, il y a eu moins de dons que les années passées. Cette année, remobilisons nous pour soutenir davantage et mieux les réalisations du Frère Francklin et de son équipe.

Vos dons sont déductibles à hauteur de 66% de votre impôt sur le revenu.